

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

En utilisant la Plateforme pour louer ou vendre son véhicule, le Loueur/Vendeur accepte les termes suivants.

1. Objet du Contrat

Le Loueur/Vendeur met son véhicule à disposition sur la Plateforme à des fins de **location** et/ou de **vente** selon les termes définis ci-dessous. Ce contrat régit les obligations du Loueur/Vendeur, de la Plateforme et du Locataire/Acheteur.

2. Obligations du Loueur/Vendeur

2.1. Propriété et conformité du véhicule

Le Loueur/Vendeur atteste être le **propriétaire légitime** du véhicule ou disposer des droits nécessaires pour louer ou vendre ce dernier. Le Loueur/Vendeur s'engage à :

- Mettre à disposition un **véhicule en bon état de fonctionnement**, sécurisé, et conforme aux normes légales en vigueur.
- Fournir à la Plateforme une **description exacte** du véhicule (marque, modèle, kilométrage, état, etc.).
- Disposer de **tous les documents légaux** nécessaires (carte grise, certificat de contrôle technique à jour, etc.).

2.2. Assurance

Le Loueur/Vendeur doit :

- Fournir une **assurance valide couvrant la location** du véhicule à des tiers. Une copie de la police d'assurance sera transmise à la Plateforme.
- Maintenir le véhicule assuré pour toute la durée de la mise à disposition sur la Plateforme.

En cas de vente du véhicule, il s'engage à informer le futur propriétaire de l'obligation d'assurer le véhicule dès l'achat.

2.3. Prix de location et/ou de vente

Le Loueur/Vendeur fixe le **prix de location** ou de **vente** de son véhicule selon les conditions convenues avec la Plateforme. Toutefois, la Plateforme se réserve le droit de recommander des ajustements tarifaires pour rester compétitif.

2.4. Disponibilité du véhicule

Le Loueur/Vendeur est tenu de maintenir à jour les informations concernant la **disponibilité du véhicule** sur la Plateforme. En cas d'indisponibilité (maintenance,

usage personnel, etc.), il s'engage à désactiver temporairement l'annonce ou en informer la Plateforme.

2.5. Vérification de l'état du véhicule

Le Loueur s'engage à vérifier l'état du véhicule **avant et après chaque location**. Tout dommage survenu durant la période de location doit être signalé à la Plateforme dans un délai maximum de **24 heures** à partir de la date de restitution du véhicule par le locataire.

3. Obligations de la Plateforme

3.1. Mise en relation

La Plateforme s'engage à :

- Mettre en relation le Loueur/Vendeur avec des Locataires/Acheteurs potentiels.
- Fournir une interface sécurisée pour la gestion des réservations, paiements et communications.

3.2. Gestion des paiements

- La Plateforme perçoit les paiements pour les locations et/ou ventes, puis reverse au Loueur/Vendeur le montant dû après déduction des frais de service et commissions, selon le modèle de rémunération convenu.
- La transaction de vente du véhicule sera finalisée par la Plateforme une fois tous les documents légaux complétés et validés.

3.3. Frais de service

La Plateforme applique des **frais de service** au Loueur/Vendeur pour l'utilisation des services de mise en relation, promotion, et gestion administrative. Ces frais seront définis dans une grille tarifaire disponible sur la Plateforme et pourront évoluer.

4. Obligations du Locataire/Acheteur

L'âge minimum requis pour effectuer une location est fixé à 23 ans (25 ans pour certains modèles).

Le locataire s'engage à ne pas conduire le véhicule loué dans un pays autre que celui dans lequel la location a pris effet à moins qu'il n'ait eu l'accord du loueur.

En cas de perte de clés, le locataire sera facturé d'une somme forfaitaire de 100 000 Francs CFA.

Le Locataire/Acheteur est responsable :

- De l'utilisation du véhicule conformément aux lois locales et aux termes de location établis.

- De restituer le véhicule dans le même état que celui dans lequel il a été pris en charge.
- D'assumer la responsabilité de tout dommage causé volontairement au véhicule durant la période de location, conformément à la couverture d'assurance.

En cas de vente, l'Acheteur s'engage à effectuer les démarches de transfert de propriété et de paiement du véhicule dans un délai maximum de 15 jours.

5. Responsabilité

5.1. Responsabilité du Loueur/Vendeur

Le Loueur/Vendeur est seul responsable des **vices cachés** et des **pannes** mécaniques non signalées avant la location ou la vente. Il s'engage à réparer ou à prendre en charge les frais liés à tout problème non divulgué.

5.2. Responsabilité de la Plateforme

La Plateforme n'est pas responsable :

- Des **litiges entre Loueur et Locataire** ou entre Vendeur et Acheteur.
- Des **dommages** causés au véhicule durant la période de location.
- Des **retards ou défauts de paiement** si le paiement a été effectué hors de la Plateforme.

Toutefois, la Plateforme mettra en œuvre des mécanismes de médiation en cas de litige, dans les limites de ses capacités.

6. Gestion des dommages

En cas de **dommage** sur le véhicule loué, le Loueur doit signaler l'incident à l'adresse mail reservations@hadacars.com dans un délai de **24 heures** après restitution du véhicule. Le Locataire devra, le cas échéant, procéder au remboursement des réparations selon les termes du contrat d'assurance souscrit.

7. Résiliation

7.1. Résiliation par le Loueur/Vendeur

Le Loueur/Vendeur peut à tout moment résilier son inscription à la Plateforme, sous réserve d'honorer toutes les locations ou ventes en cours. La résiliation prendra effet après clôture de toutes les transactions.

7.2. Résiliation par la Plateforme

La Plateforme se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès du Loueur/Vendeur en cas de :

- Manquement grave aux obligations de ce contrat.
- Fausse déclaration sur l'état du véhicule ou sur les documents fournis.
- Comportement frauduleux ou tentative d'escroquerie.

8. Litiges

En cas de **litige**, les parties s'engagent à tenter une médiation à l'amiable via la Plateforme. Si aucune solution n'est trouvée, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du pays où le service est fourni.

9. Modifications des termes et conditions

La Plateforme se réserve le droit de **modifier** les présents termes et conditions. Toute modification sera notifiée aux Loueurs/Vendeurs via un message électronique ou une mise à jour sur l'application.